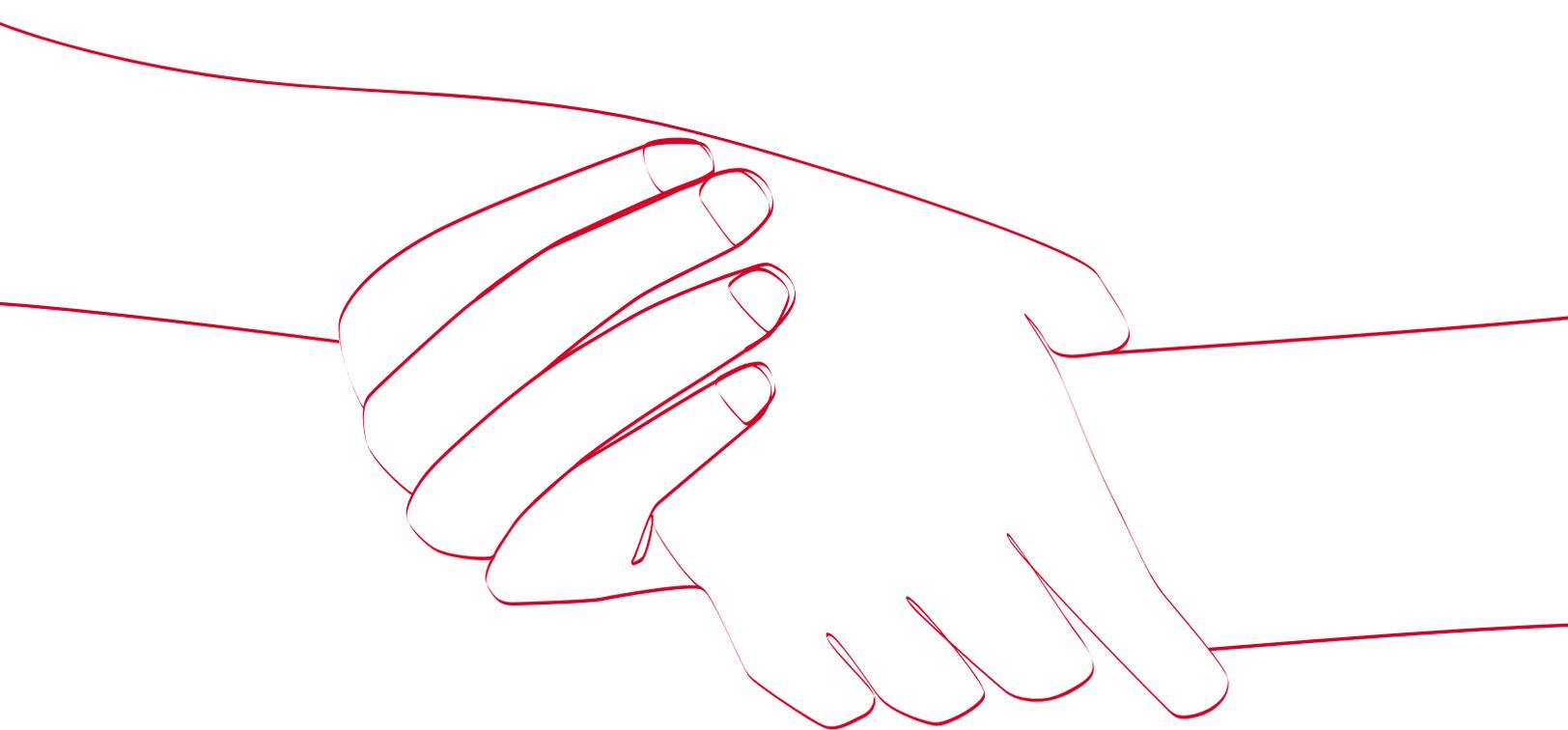


Budget du Québec 2022-2023

# Mettre la réduction des inégalités et l'action communautaire au cœur de la résilience du Québec



**Centraide**

*« La résilience cesse de concerner seulement les personnes et concerne tout autant les collectivités, de telle façon que les résiliences individuelles participent à la résilience collective, et que tout ce qui augmente la résilience collective favorise les résiliences individuelles »<sup>i</sup>.*

**Serge Tisseron**

## | Introduction

Les inégalités révélées et accrues depuis le début de la crise pandémique génèrent leur lot d'épreuves pour des milliers de personnes au Québec, et les ressources indispensables que sont les organismes d'action communautaire n'ont jamais été aussi indispensables à la résilience dont nous devons collectivement faire preuve. Aujourd'hui, les Centraide du Québec parlent d'une même voix pour témoigner des défis actuels et à venir, ainsi que pour soumettre des pistes d'action.

La pandémie s'avère beaucoup plus longue que l'espéraient la population et les différents paliers de gouvernement. Les débuts de la crise ont causé des impacts socio-économiques très importants, et les vagues subséquentes ont à leur tour pesé lourdement sur la société québécoise, provoquant une multiplication des impacts psychosociaux. Devant les effets profonds que laissera la pandémie dans son sillage, les moyens à déployer doivent être proportionnels à l'ampleur des bouleversements.

Malgré une vigoureuse reprise économique, la durée de la crise a entraîné une fatigue généralisée. Elle a épuisé les ressources psychologiques de l'ensemble de la population, fragilisé les réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux, ainsi que les organismes communautaires, souvent dans l'ombre des réseaux publics et de leurs défis propres. Si la vaste majorité de la population semble affectée, l'impact est toutefois beaucoup plus considérable sur certains groupes sociaux qui, dès le départ, étaient fragilisés, vulnérables ou marginalisés. La pandémie a créé de nouvelles formes d'inégalités, en plus de révéler celles qui étaient déjà présentes; elle en a ajouté, mais elle ne les a pas toutes créées. Qui plus est, l'approfondissement des écarts sociaux atteint de nouvelles proportions à l'hiver 2022.

Il est important de faire face à cette situation par des décisions budgétaires vigoureuses et cohérentes permettant de surmonter ces obstacles bien réels, tout en faisant des apprentissages durables afin d'encourager la résilience collective. Le Québec est doté d'atouts indiscutables et uniques pour permettre cette résilience. Les réseaux d'action communautaire en font partie, comme levier proximal de soutien social. En effet, chacun et chacune d'entre nous peut avoir besoin de ce soutien à un moment ou à un autre de sa vie, pour soi-même ou pour des proches. La pandémie et ses effets nous le rappellent constamment, parfois brutalement.

Ce mémoire vise à répondre à certaines des préoccupations nommées dans le cadre de ces consultations prébudgétaires. Comment construire un Québec « résilient et tourné vers l'avenir » ? Nous dresserons tout d'abord un rapide portrait des récents développements que les Centraide du Québec sont à même de constater au sein des communautés. Nous formulerons par la suite trois recommandations visant à accroître la résilience du Québec et de sa population, pour le plus grand bénéfice social et économique de toutes et tous.

Deux principes viendront guider ces contributions à la réflexion. D'une part, la réduction des inégalités sociales doit agir comme une boussole pour orienter l'action des pouvoirs publics. D'autre part, les Centraide recommandent que le prochain budget offre un soutien accru, substantiel et prévisible aux organismes communautaires.

## 1. Une pandémie qui s'installe et des inégalités sociales qui s'emballent

La première année de la pandémie a révélé l'ampleur des inégalités sociales déjà présentes au Québec, tout en contribuant à les aggraver et à créer de nouvelles lignes de fracture. Deux années après le premier cas de COVID-19 en sol québécois, les communautés atteignent maintenant un nouveau stade dans une crise sociale globale qui affecte au premier titre les personnes et les groupes sociaux les plus marginalisés et les plus vulnérables.

À l'automne 2021, le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a produit, à la demande du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, un avis préliminaire qui trace un portrait lucide des impacts de la pandémie sur les populations vulnérables<sup>ii</sup>. Les constats y sont frappants : elle affecte de manière asymétrique certains groupes sociaux, plus particulièrement les jeunes, les femmes, les personnes immigrantes, les Autochtones et les travailleurs et travailleuses précaires.

Le Projet Résilience, mené par l'Observatoire québécois des inégalités, mesure les impacts de la pandémie sur les personnes les plus vulnérables en analysant ses conséquences sur les 40 % les plus pauvres de la population. Il en conclut notamment que, parmi ce groupe, le quart a dû s'endetter pour subvenir à ses besoins, et un autre quart a dû puiser dans ses économies. La crise a frappé de manière disproportionnée les personnes ne vivant pas en couple, les locataires, les jeunes, les personnes immigrantes, les personnes appartenant à une minorité ainsi que les personnes en situation de handicap<sup>iii</sup>.

### 1.1 La montée inquiétante de l'insécurité alimentaire

Il est difficile, voire impossible, de prendre aujourd'hui la pleine mesure de l'appauvrissement des populations causé par deux années de pandémie. En effet, la situation économique évolue très rapidement et les revenus réels obtenus au cours des deux dernières années par les Québécoises et les Québécois ne sont pas encore connus avec précision. L'état du marché de l'emploi peut être trompeur puisqu'il indique un retour presque exact aux taux d'emploi et aux taux de chômage qui prévalaient avant la pandémie. La reprise économique vigoureuse masque des contrastes importants entre les segments de la population qui ont épargné massivement lors de la pandémie et ceux qui, au contraire, se sont appauvris.

L'indicateur le plus immédiat de l'appauvrissement de la population demeure la montée inquiétante de l'insécurité alimentaire. En mars et avril 2020, au début de la pandémie, l'effet a été instantané et il était permis de penser qu'il n'était que temporaire. Le Bilan faim de 2021 produit par les Banques alimentaires du Québec démontre toutefois que l'insécurité alimentaire s'est accrue de manière durable. Entre 2019 et 2021, la hausse de la demande d'aide alimentaire a augmenté de 22% malgré la reprise économique et plus de 600 000 personnes y avaient recours chaque mois<sup>iv</sup>. Rappelons que le réseau des Centraide agit de concert avec des centaines d'organismes agissant pour contrer cette insécurité alimentaire par diverses stratégies locales et régionales efficaces, mais malheureusement insuffisantes.

Les données publiées récemment par l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ) sont encore plus inquiétantes. En novembre 2021 et en janvier 2022, 20 % de la population adulte, soit un adulte sur cinq, vit dans un ménage qui souffre d'insécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire modérée et grave est en forte augmentation et atteint présentement 12 %. Il s'agit du niveau mesuré au mois d'avril 2020, et ce, même si le taux d'emploi a depuis remonté et que le taux de chômage a diminué<sup>v</sup>. C'est donc dire qu'il ne suffit pas que ces indicateurs du marché de l'emploi bougent favorablement pour que la pauvreté recule, au contraire. Des actions ciblées sur cet objectif sont incontournables.

Cette augmentation de l'insécurité alimentaire n'est pas nouvelle et se poursuit depuis une vingtaine d'années malgré une croissance économique continue. Avant même la pandémie, 812 000 personnes au Québec ne disposaient pas d'un revenu suffisant pour combler leurs besoins de base (se nourrir, se vêtir, se loger, se transporter, autres).<sup>vi</sup> En plus de ces personnes dont le revenu se situe sous le seuil de la Mesure du panier de consommation (MPC), une grande partie de la population la plus précaire économiquement réussit à peine à couvrir ces mêmes besoins de base sans pour autant sortir techniquement de la pauvreté.

Ça fait beaucoup de monde, dans toutes nos régions, nos municipalités, nos quartiers, nos familles et nos entourages, qui voient leur situation économique et sociale se dégrader, et les écarts avec le reste de la collectivité se creuser. C'est inquiétant à tous les égards, autant sur le plan de la santé, de la cohésion sociale que de la vie démocratique, puisque les inégalités croissantes sont un terrain fertile pour divers enjeux et problèmes individuels ou collectifs. On a tous et toutes intérêt, en bref, à ce que les écarts soient réduits, et à ce que le plus grand nombre d'entre nous sorte définitivement de la pauvreté.

## 1.2 Une inflation majeure qui frappe durement les plus pauvres

Conséquence indirecte de la pandémie, l'augmentation généralisée du coût de la vie arrive à un bien mauvais moment pour les personnes les plus pauvres et les plus précaires, notamment une part significative des travailleurs et travailleuses à faible et moyen revenu dont les salaires sont loin de suivre l'inflation.

Pour l'année 2021, la hausse de l'indice des prix à la consommation atteint 4,8 %, un sommet depuis 1991. Les postes de dépenses les plus affectés sont les services et surtout les biens de base, comme la nourriture (+5,7 %), le logement (+9,3 %), les électroménagers (+8,9 %) et l'essence (+33,3 %)<sup>vii</sup>. L'augmentation des tarifs d'électricité atteindra 2,6 % au 1<sup>er</sup> avril 2022. Si les effets se font sentir pour toute la population, ils sont encore plus importants ou stressants pour les personnes et les ménages à faible ou à moyen revenu.

Tout le monde n'est donc pas égal face à cette inflation. Les personnes à faible revenu ont très peu de contrôle sur leur budget, tant au niveau de leurs dépenses que de leurs revenus. Ces personnes ne disposent pas de marges de manœuvre ou de réserves suffisantes pour faire face à la hausse du coût de la vie, alors qu'elles ont absolument besoin de leur logement et de leur panier d'épicerie, comme nous tous et toutes.

Le gouvernement du Québec a reconnu la problématique lors de la récente mise à jour économique en octroyant la Prestation exceptionnelle pour le coût de la vie, en bonifiant le montant pour le soutien des aînés et en reconduisant la bonification temporaire de l'aide financière aux études pour deux ans. Ces aides sont certainement bienvenues, mais elles ne font que protéger temporairement le pouvoir d'achat des personnes les plus pauvres. La situation des personnes assistées sociales est particulièrement inquiétante dans le contexte de cette inflation majeure, notamment les personnes qui reçoivent les prestations de base et qui n'ont pas de contraintes à l'emploi reconnues.

### **1.3 Une crise du logement qui se complexifie et s'approfondit**

La pandémie a exacerbé une crise du logement de plus en plus complexe qui touche un nombre grandissant de personnes, et pas seulement les personnes à très faible revenu. Selon le recensement de 2016, 33,7 % des ménages locataires, soit 457 375 d'entre eux, devaient consacrer 30 % ou plus de leur revenu à se loger. Selon la Société canadienne d'habitation et de logement, près de 250 000 d'entre eux présentaient des besoins impérieux de logement<sup>viii</sup>.

Le « retour à la normale » qui suivra la pandémie laisse craindre que les tendances à l'œuvre depuis 2016 continuent de s'aggraver, avec des augmentations importantes des loyers conjuguées à un appauvrissement marqué d'un grand nombre de locataires et à une rareté grandissante du parc de logements locatifs abordables.

Le logement social et communautaire représente plus que jamais un levier majeur atteignant plusieurs objectifs. Réduire le coût du logement représente une priorité pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, pour contrer les facteurs qui causent l'itinérance et l'instabilité résidentielle, en plus de contribuer à une relance sociale et économique qui soit juste et inclusive. Ce levier est d'une importance capitale et il doit être préservé.

## **2. Une boussole dans la tempête : la réduction des inégalités**

En plus de l'appauvrissement marqué de pans entiers de la population, la liste des problématiques exacerbées par la pandémie est impressionnante, voire vertigineuse : aggravation de l'isolement social, crise de santé mentale sans précédent, montée de la violence conjugale et domestique, enjeux d'itinérance et de logement de plus en plus aigus, hausse appréhendée du décrochage, de l'échec scolaire et de la détresse des jeunes. Ces enjeux se profilent dans le contexte inquiétant d'un surmenage accru du personnel des réseaux publics, parapublics et communautaires, tout comme celui de l'ensemble des services essentiels.

Face à une crise aussi globale, quels défis prioriser et surtout, quelle approche déployer ? Dans la préparation du budget, les demandes d'aide viendront massivement de tous les secteurs d'activités. Centraide plaide pour qu'un grand principe guide l'ensemble de l'action gouvernementale, telle une boussole. Ce principe, absent des options soumises lors de la présente consultation, est le suivant : la réduction des inégalités sociales sous toutes leurs formes doit guider l'action du gouvernement à court, moyen et long terme pour le bénéfice de chaque citoyen et citoyenne du Québec, dans tous ses projets et toutes ses décisions.

Centraide met de l'avant trois principes à respecter pour agir sur les inégalités, et recommande de s'en inspirer dans l'élaboration du prochain budget et du plan de relance pour une sortie de crise qui resserre les liens sociaux, économiques et communautaires entre nous tous et toutes : 1. la réduction des inégalités doit être prioritaire; 2. l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres doit primer sur celle des plus riches; 3. les personnes les plus touchées par les inégalités doivent se trouver au cœur de l'action contre celles-ci.

L'ensemble de la société, et pas seulement ses citoyens les plus pauvres, est perdant de la croissance des inégalités. Celles-ci effritent la solidarité, la cohésion et le tissu social qui sont essentiels pour une relance inclusive et réussie. Elles affectent négativement l'économie, plombent les finances publiques, et entraînent un coût social et humain important.

Nous sommes plus riches collectivement lorsque nous améliorons la qualité de vie de chaque membre de notre communauté. La pandémie a démontré à quel point l'action des uns affecte les conditions de vie des autres. La vaccination demeure un exemple probant de cette logique; nous sommes interdépendants et nous devons tout faire pour réduire les écarts d'accès à la vaccination, ce à quoi s'attaque le gouvernement encore ces jours-ci, notamment avec l'appui des réseaux communautaires.

## 2.1 Mieux soutenir les 40 % les plus pauvres de la population

Dès le budget 2022-2023, Centraide recommande de soutenir rapidement et prioritairement les 40 % les plus défavorisés de la population, qui correspondent également aux personnes ayant été les plus affectées par la pandémie<sup>x</sup>. Pour procéder à un rehaussement rapide et efficace de leur revenu disponible, le Québec dispose déjà des programmes sociaux et fiscaux nécessaires. Diverses options peuvent être envisagées, et la plus simple serait sans doute le crédit d'impôt remboursable pour solidarité, qui permettrait d'avoir une action rapide et ciblée pour les 40 % les plus pauvres de la population<sup>x</sup>.

En novembre 2021, le ministre des Finances a instauré des mesures temporaires pour protéger le pouvoir d'achat des personnes les plus affectées par la hausse du coût de la vie. Le budget 2022-2023 constitue une occasion d'aller plus loin en jouant sur les transferts aux personnes afin de réduire les écarts de revenus, qui représentent le principal mécanisme entretenant et amplifiant de nombreuses inégalités sociales. Il ne faut pas les laisser s'accroître, au risque d'en payer collectivement les frais pendant de nombreuses années, sur tous les plans.

## 2.2 Éviter les mesures qui creusent les inégalités

La progressivité de la fiscalité et des diverses formes de soutien au revenu constitue un outil incontournable pour redistribuer la richesse et améliorer les conditions de vie des plus vulnérables d'entre nous. Certaines politiques sont toutefois susceptibles d'amplifier les écarts économiques et sociaux, dont les baisses de revenus de l'État par l'entremise de diverses mesures fiscales diminuant ses marges de manœuvre et sa capacité d'action.

L'adoption de nouvelles mesures entraînant une réduction des revenus de l'État demeure risquée en contexte de crise, ou de sortie de crise éventuelle, alors que les besoins sont immenses, dont en santé et en services sociaux. Les reculs dans l'accessibilité et l'accès aux services publics ont par ailleurs un impact direct et indirect sur la pression vécue par les réseaux communautaires, qui peinent déjà à rejoindre tous les membres des populations les plus vulnérables. Il s'agit d'un véritable effet domino.

L'accès à des services publics universels de qualité, notamment en santé, en services sociaux et en éducation, demeurera toujours un levier incontournable pour favoriser l'égalité des chances, particulièrement en contexte de crise ou de relance. Comprimer ces dépenses sociales pourrait avoir un impact contre-productif, en plus de plomber la relance sociale et économique. Au Québec, comme sous d'autres juridictions, les derniers cycles de compressions budgétaires ont démontré qu'ils affectent d'abord et davantage les personnes les plus vulnérables, comme le soulignait la Protectrice du citoyen en 2016.

### **3. L'action communautaire, pilier essentiel d'un Québec plus résilient**

Les acteurs et actrices communautaires sont à bout de souffle après deux années de pandémie ayant décuplé la demande, la pression afférente et les difficultés de capacité de réponse. Les enjeux sociaux sont de plus en plus aigus, complexes, voire lourds. La pénurie et la rareté de main-d'œuvre qui frappent la majorité des secteurs de l'économie sont particulièrement aigus pour ces organismes ayant des moyens limités et insuffisants au regard des vastes mandats à réaliser, ce qui amplifie les enjeux d'épuisement au sein des équipes de travail. Les réseaux privés et publics s'arrachent les ressources issues des milieux communautaires qui, eux, désirent améliorer leurs conditions de travail; le cercle est vicieux et les problèmes se déplacent lorsqu'ils ne se nourrissent pas les uns les autres.

Les intervenant.e.s communautaires déploient beaucoup d'énergie et prennent tout le temps nécessaire pour établir et maintenir des liens de confiance avec les personnes rejointes afin d'arriver à bien les accompagner. Pour conserver leur expertise et leur capacité d'aller au-devant des besoins émergents, ils et elles doivent être en mesure de consolider et de renforcer leurs équipes. Le sentiment d'urgence est très fort à ce sujet, plus que jamais dans les années récentes. Et ce sont des vies humaines qui sont en jeu, ultimement.

Le milieu communautaire avait placé de grandes attentes envers le budget du Québec 2021-2022. Ce devait être le moment où serait publié le Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC), un plan global attendu. Plutôt que d'offrir cette vision et cette stratégie d'action globale, l'année 2021-2022 fut ponctuée d'annonces multiples – toutes bienvenues – qui allaient généralement dans la bonne direction, notamment celles du Plan d'action interministériel en itinérance, du Plan d'action interministériel en santé mentale ou encore du Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs.

Chacun de ces plans d'action comporte des mesures spécifiques visant les organismes communautaires. Il manque toutefois la vision et la stratégie globales pour reconnaître sans équivoque le rôle critique des organismes communautaires, pour rehausser significativement le financement de l'ensemble des réseaux d'organismes, toutes missions confondues, dans une perspective d'inclusion sociale, et pour offrir un cadre prévisible leur permettant de faire face à la crise actuelle, de se mobiliser et de se projeter positivement pour la suite. Ces réseaux indispensables mais vulnérables ont besoin d'oxygène et d'espoir alors que la pression est quasi intenable et menace leur résilience.



#### Recommandation #1 : Rehausser le financement public de l'action communautaire

La pandémie, et plus particulièrement la cinquième vague, ont démontré la fragilité des organismes communautaires. Tout au long de la crise, ils ont dû s'adapter et se réinventer pour faire face à des besoins sociaux en forte augmentation malgré le sous-financement dans lequel la plupart d'entre eux se trouvent. Leurs moyens sont modestes et insuffisants – nous l'observons de longue date – et la pandémie a révélé les limites de l'autofinancement des organismes face à des besoins croissants et complexes. Bien que les revenus autonomes soient possibles pour certains de ces organismes, ils sont insuffisants, et doivent demeurer un complément à du financement prévisible, récurrent, structurant et suffisant provenant de partenaires durables tels que le gouvernement du Québec.

Un diagnostic lucide sur les besoins réels du monde communautaire permet de constater que les organismes communautaires sont sur la corde raide. Ils manquent surtout de ressources financières et humaines pour faire face aux enjeux sociaux cruciaux auxquels ils s'attaquent, en période de crise ou non. Malgré cette grande incertitude, ils tentent d'accomplir une mission essentielle, souvent auprès des gens les plus vulnérables de notre société. En ce sens, les organismes communautaires doivent avoir les moyens de recruter et de retenir des ressources de qualité pour assurer les meilleurs services possibles.

Un plan de financement se projetant sur plusieurs années permettrait des augmentations de budgets prévisibles et significatives pour les organismes, qui doivent pouvoir compter sur un financement stable lorsque leur reddition de comptes est estimée satisfaisante. Les rehaussements des financements des dernières années ont été bien accueillis, parfois avec soulagement, et doivent être suivis d'augmentations récurrentes pour produire les résultats escomptés. L'alternance de périodes de réinvestissement et de stagnation du financement, ainsi que les financements temporaires ou ponctuels nuisent grandement à cet objectif. Centraide tient également à souligner la nécessité que le prochain plan d'action généralise le principe d'une indexation suffisante du financement public aux organismes dans l'ensemble des programmes de soutien à l'action communautaire et dans tous les ministères et organismes, par souci de prévisibilité, d'équité et d'efficacité<sup>xi</sup>.

Les conséquences de la pandémie entraînent déjà une hausse des besoins des communautés, que ce soit pour faire face à la hausse de l'insécurité alimentaire et de l'isolement social, à la crise du logement, à l'appauvrissement des ménages, aux risques accrus de décrochage ou d'échec scolaire, ou encore à la crise majeure en santé mentale, pour ne nommer que quelques exemples. Un plan de rehaussement du financement public sur plusieurs années permettra de faire face à ces besoins sociaux qui se feront sentir à long terme.

Comme le rappelait la Dre Mélissa Généreux, actrice-clé de la gestion de la crise de Mégantic, « la résilience communautaire, c'est la capacité d'une communauté de continuer à vivre, fonctionner, se développer et s'épanouir après un bouleversement majeur. Parmi ces ingrédients, notons la cohésion, la collaboration, l'autonomisation, la participation citoyenne et la considération des couleurs locales. »<sup>xii</sup> Les acteurs et actrices communautaires sont au cœur de nos collectivités et portent ces principes dans leurs actions et stratégies. Ils et elles sont par le fait même au cœur de notre résilience en temps de crise et pour la transition qui suivra. Il faut leur donner les moyens de renforcer leur résilience, et donc la nôtre.



**Recommandation #2: Augmenter la proportion du soutien financier gouvernemental dédié à la mission globale**

Le soutien à la mission globale est un mode de financement qui correspond à la réalité de l'action communautaire. Il s'agit d'un financement annuel récurrent qui soutient l'ensemble des dépenses régulières. La part très significative que représentent les ententes de services et les projets ponctuels dans le soutien public de l'action communautaire affecte la réalisation de la mission globale des organismes en raison de la durée limitée de ces soutiens, de leur imprévisibilité ou des contraintes qu'elles posent à l'action.

Le financement à la mission globale permet de préserver l'autonomie et l'agilité des organismes, qui bénéficient d'une connaissance fine des enjeux vécus par les communautés. Contrairement aux autres formes de soutien financier, le financement à la mission présente l'avantage d'être stable et prévisible, tout en favorisant une approche globale des enjeux sociaux, notamment en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

La pandémie a démontré que le financement à la mission globale est le mode de soutien qui permet le mieux de répondre aux besoins des communautés. La liberté d'action rendue possible par ce type de soutien financier a permis l'adaptation des services et des pratiques face à l'augmentation des besoins et face aux changements rapides des réalités sur le terrain, ce qui s'est révélé crucial en situation de crise. Nous avons observé que les organismes ayant une plus grande part de soutien à la mission dans leurs revenus ont mieux répondu aux exigences de la crise pandémique et ont pu rapidement adapter leurs actions. Ainsi, le réseau des Centraide poursuit ce type de soutien, le promeut et le valorise, parce que son impact social est grand, observable et avéré. Conséquemment, nous invitons le gouvernement du Québec à maximiser la part du soutien à la mission globale dans ses engagements auprès des réseaux communautaires afin de contribuer à l'efficacité et à l'agilité de ces derniers.



### Recommandation #3 : Donner aux organismes les moyens d'assurer de meilleures conditions de travail, de concert avec les regroupements

La pandémie a crûment rappelé l'importance d'offrir des conditions de travail décentes pour attirer et retenir la main-d'œuvre dans des secteurs d'emplois particulièrement exigeants. L'enjeu du recrutement de préposé.e.s aux bénéficiaires dans les résidences pour personnes âgées et les CHSLD a révélé au public les salaires insuffisants et les conditions difficiles d'exercice de ces emplois pourtant essentiels.

Sous bien des aspects, la réalité du marché du travail dans le milieu communautaire peut se comparer à la situation des préposé.e.s : des emplois très exigeants au service de populations qui exigent des soins, un soutien et de l'accompagnement importants, et de plus en plus complexes. Pour remplir ses objectifs de recrutement, le gouvernement du Québec a fait le choix d'améliorer des conditions de travail des préposé.e.s aux bénéficiaires, menant des milliers de personnes à choisir cette carrière.

L'insuffisance de ressources financières stables mène trop d'organismes communautaires à offrir des conditions de travail peu compétitives et ainsi, à limiter la portée de leurs actions. Les données colligées par le Comité sectoriel de main d'œuvre – Économie social et action communautaire (CSMO-ESAC) démontrent l'ampleur de l'écart entre les conditions de travail du personnel du milieu communautaire et celui de l'ensemble des travailleurs et travailleuses du Québec<sup>xiii</sup>.

Les rehaussements salariaux ciblés et les campagnes de recrutement actives dans le réseau de la santé et des services sociaux, dans le réseau de l'éducation et dans celui des services de garde à la petite enfance ont déjà et continueront assurément d'avoir des contrecoups sur la capacité des organismes communautaires d'attirer et de conserver leurs employé.e.s. Même le secteur privé s'avère une option de choix pour des travailleuses et travailleurs du réseau communautaire.

Au Québec, en 2018, le salaire horaire moyen pour les personnes employées à temps plein du milieu communautaire était de 19,82 \$ pour les femmes et de 20,34 \$ pour les hommes. Sur une base annuelle, la rémunération moyenne atteignait 36 072 \$ pour les femmes et 37 019 \$ pour les hommes. À titre de comparaison, la rémunération annuelle moyenne des travailleuses et travailleurs à temps plein atteignait quant à elle plus de 53 000 \$. Cet écart salarial majeur démontre l'ampleur du retard à combler et l'urgence de la situation pour les organismes communautaires<sup>xiv</sup>.

L'efficacité de l'action communautaire repose sur son ancrage à long terme dans les communautés et sur sa capacité à rejoindre les personnes. Pour y parvenir, la stabilité des équipes de travail est un facteur de succès critique, voire fondamental. Quand on observe qu'autour de 80 % des budgets d'organismes sont liés à la masse salariale, donc aux personnes qui aident les personnes, l'importance du rattrapage salarial s'avère majeure.

Pour permettre la réalisation de leur mission, les organismes doivent également faire face à deux enjeux fondamentaux : la difficulté de trouver ou d'adapter des locaux convenables et abordables, ainsi que leurs besoins importants en formation des équipes de travail et des bénévoles. C'est pourquoi le prochain PAGAC doit agir résolument pour faire face à cet enjeu et rehausser le financement public des organismes, dès le budget 2022-2023. Sans alarmisme aucun, nous estimons sincèrement qu'il y a péril en la demeure.

Les défis de main-d'œuvre des organismes prendront des années à se résorber. L'action urgente à entreprendre consiste tout d'abord à freiner la perte d'employé.e.s et à donner la possibilité aux organismes de se projeter à long terme, de consolider leurs équipes et de leur permettre de recruter tout en améliorant les conditions et le climat de travail pour le plus grand nombre. Nous sommes convaincus que ce secteur mérite la plus grande reconnaissance symbolique et financière afin de faire face aux défis multiples, profonds et complexes auxquels il fait face.

## | Conclusion

La liste des nombreux défis sociaux déjà présents et qui se profilent pour les prochaines années est longue : hausse de la détresse, crise de santé mentale, aggravation des enjeux d'itinérance, de consommation et de violence, niveaux records d'insécurité alimentaire, isolement social des personnes âgées, des jeunes et des populations les plus marginales, pour ne nommer que ceux-là.

Pour faire face à ces enjeux, il faut une vision claire, servie par une action forte, durable et structurée, ainsi qu'une mobilisation collective inspirée de celle qu'il a fallu déployer pour freiner la propagation du virus. Nous constatons que le milieu communautaire ne demande qu'à jouer un rôle clé dans cette mobilisation, mais que seul, il n'a pas les moyens de ses ambitions.

Pour ce faire, il faut changer notre regard sur l'action communautaire pour l'ériger en véritable secteur incontournable de notre vie en société, en sus des services publics qui ne peuvent assurément pas tout faire, tout combler. Le consensus social est plus fort que jamais à cet effet et nous croyons qu'il est urgent d'agir pour éviter que le fil se rompe. Nos milliers de bénévoles et de partenaires sociaux ou philanthropiques observent avec nous cette situation criante. Ils se mobilisent tous les jours pour y remédier à travers le réseau des Centraide, tout en étant conscients que les gouvernements détiennent des leviers puissants pour agir sur ces enjeux<sup>xv</sup>.

Les organismes communautaires sont mieux que quiconque en mesure de rejoindre les personnes et les communautés les plus pauvres et les plus marginalisées, jour après jour. Nous avons besoin de ces ressources plus que jamais. Pour que le gouvernement du Québec et toute la société puissent faire preuve de résilience, le rehaussement du financement et la reconnaissance effective du réseau communautaire doit figurer au premier rang des priorités dans les plans de relance sociale ou de transition.

Un plan d'action gouvernemental en action communautaire robuste constitue l'une des pierres angulaires de la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et les inégalités sociales. Ces organismes sont l'une des clés pour ne laisser personne derrière dans le cadre de la relance et de la transition qui s'amorcent.

## | Présentation des Centraide du Québec

Au Québec, plus d'un million de personnes vivent quotidiennement dans un état de pauvreté ou d'exclusion. Affrontant trop souvent seules leurs difficultés, celles-ci doivent mettre les bouchées doubles pour arriver à subvenir à leurs besoins fondamentaux. Les Centraide du Québec refusent de laisser ces personnes de côté et croient que dans chaque communauté se trouvent l'expertise et l'humanité nécessaires pour faire la différence. Animés de cette conviction, les Centraide du Québec ont investi plus de 83 millions \$ en 2020-2021 pour soutenir plus de 1 500 organismes et projets qui permettent à des centaines de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants de toutes les régions du Québec d'avancer vers l'avenir avec espoir et confiance.

Les Centraide du Québec :

- Centraide Duplessis
- Centraide Estrie
- Centraide Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- Centraide du Grand Montréal
- Centraide Haute-Côte-Nord–Manicouagan
- Centraide Laurentides
- Centraide Outaouais
- Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent
- Centraide des Régions du centre-ouest, incluant Centraide Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec, Centraide Centre-du-Québec, Centraide des Hautes-Laurentides, Centraide Lanaudière, Centraide Mauricie, Centraide Sud-Ouest du Québec
- Centraide Richelieu-Yamaska
- Centraide Saguenay–Lac-Saint-Jean

## Références

---

- i [Boris Cyrulnik: la résilience ou l'art de rebondir à tout âge | La Ligue de l'Enseignement \(ligue-enseignement.be\)](#). (Consulté le 4 février 2021)
- ii Comité consultatif sur la pauvreté et l'exclusion sociale. [Avis préliminaire portant sur les impacts de la pandémie sur les populations vulnérables \(gouv.qc.ca\), 1<sup>er</sup> décembre 2021](#).
- iii Observatoire québécois des inégalités. [Projet-résilience\\_Rapport1-sondage\\_dec2021\(1\).pdf \(yapla.com\)](#)
- iv Banques alimentaires du Québec. [BAQ\\_BilanFaim\\_2021\\_Final.pdf \(banquesalimentaires.org\)](#)
- v Institut national de santé publique du Québec. [Pandémie et insécurité alimentaire - Résultats du 25 janvier 2022 | INSPO](#)
- vi À la suite de la révision de la Mesure du panier de consommation par Statistique Canada, le nombre officiel de personnes ne couvrant pas leurs besoins de base est passé de 655 000 à 812 000. Voir notamment le Rapport du deuxième examen approfondi de la mesure fondée sur le panier de consommation (<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2020002-fra.htm>) et l'État de situation 2019 du Centre d'études sur la pauvreté et l'exclusion: [https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE\\_Etat-situation-2019.pdf](https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_Etat-situation-2019.pdf)
- vii Désormais, les tarifs d'électricité suivront l'évolution des prix et non les coûts de production. En contexte d'inflation importante, l'impact pourrait être majeur, mais la Loi prévoit que le gouvernement fera une révision tarifaire tous les cinq ans pour effectuer une éventuelle correction.
- viii [L'habitation en bref 2020 \(gouv.qc.ca\)](#). Page consultée le 4 février 2022.
- ix Dès le printemps 2020, Centraide cosignait une lettre ouverte appelant à ce que les actions des pouvoirs publics et de la société civile priorise l'amélioration du sort des 40% les plus défavorisés de la population. <https://www.observatoiredesinegalites.com/fr/blogue/pour-une-sortie-de-crise-reussie-prioriser-le-40-le-plus-defavorise>
- x Le crédit d'impôt pour solidarité comporte deux avantages sur d'autres actions fiscales plus pointues. Il rejoint près de 3 millions de personnes, ce qui permet d'avoir une action très large qui couvre une grande diversité de situations de pauvreté. Tel qu'il est actuellement conçu, ce crédit d'impôt remboursable présente des paramètres lui permettant de soutenir le revenu de presque toutes les familles et personnes seules qui font partie des 40% les plus pauvres de la population.
- xi Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent, Changer de regard pour un meilleur soutien et une plus grande reconnaissance de l'action communautaire, janvier 2020. [https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/PAGAC\\_MR\\_03\\_Centraide\\_QCA.pdf](https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/PAGAC_MR_03_Centraide_QCA.pdf), p. 5.
- xii [L'urgence de rétablir le dialogue | Opinions | La Tribune - Sherbrooke](#)
- xiii CSMO-ESAC, Enquête nationale. Les Repères en économie sociale et en action communautaire panorama du secteur et de sa main-d'œuvre. Édition 2018, p. 106-107.
- xiv Op. cit. p. 106-107.
- xv Voir notamment *Du plomb dans les ailes*. Avis sur les inégalités sociales, Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent, Éditions Septentrion, pp. 153-159.